



Démarche continue d'assurance qualité en pharmacie

Centre Hospitalier du Pays d'Aix



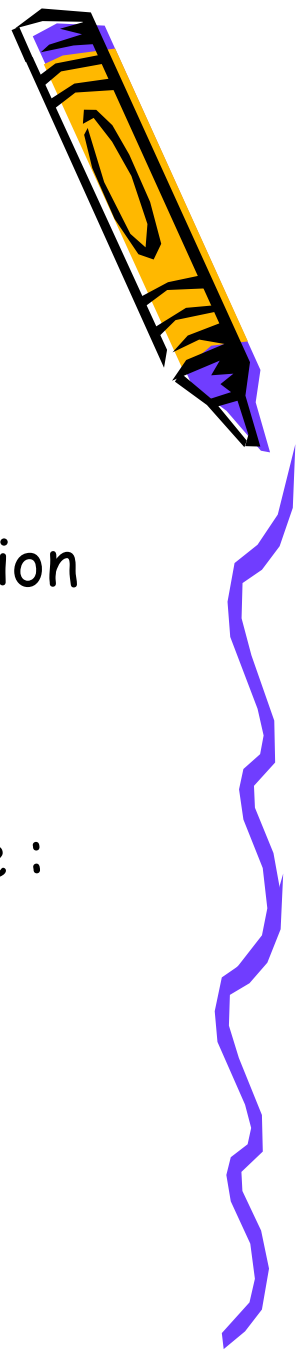
Organisation interne



- Un organigramme définit les responsabilités de six pharmaciens et de l'interne
- Le chef de service est responsable de l'assurance qualité et de la pharmaco-matériovigilance, et Présidente de la COMEDIMS
- Un praticien est responsable de la qualité de l'UCR et de la Pharmacie en médecine nucléaire,
- Un praticien est responsable du développement, de l'exploitation et de la maintenance des applications informatiques
- Chaque préparateur dispose d'une fiche de poste qui définit le travail et les compétences



Evolution par rapport à la législation



- L'implication des pharmaciens est particulièrement importante dans la mise en œuvre du contrat de bon usage pour sécurisation du circuit du médicament, l'informatisation, le fonctionnement de la COMEDIMS,
- Dans le cadre de la mise en place des pôles, la pharmacie a proposé une organisation originale : création d'un pôle « Pharmacie » qui signe des COM avec tous les autres pôles médicaux ou administratifs.



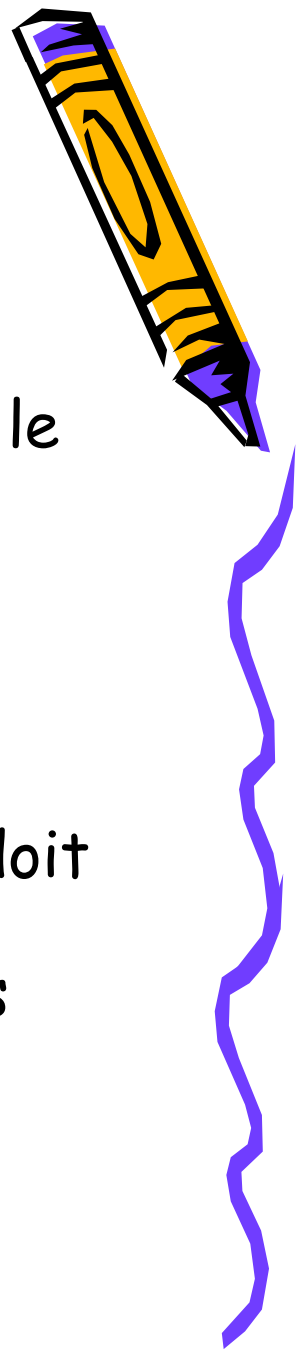
Evolution par rapport à la législation



- La préparation de ces COM nécessite :
 - de définir des objectifs communs,
 - d'avoir quantifié les charges de travail correspondant à la réalisation de ces objectifs,
 - de négocier avec les pôles le co-financement des moyens nécessaires.



Evolution par rapport à la législation



- La pharmacie a participé à l'étude MeaH sur « le circuit du médicament » et a retenu comme objectifs : la sensibilisation des différents acteurs à la lutte contre la iatrogénie médicamenteuse, des actions d'audits et d'évaluation des pratiques,
- Dans le cadre de la certification V2, l'accent doit être mis sur la prescription médicale et sa transmission sans retranscription aux services médico-techniques.





**Sécurisation du circuit
du médicament par suivi
en continu d'événements
sentinelles**

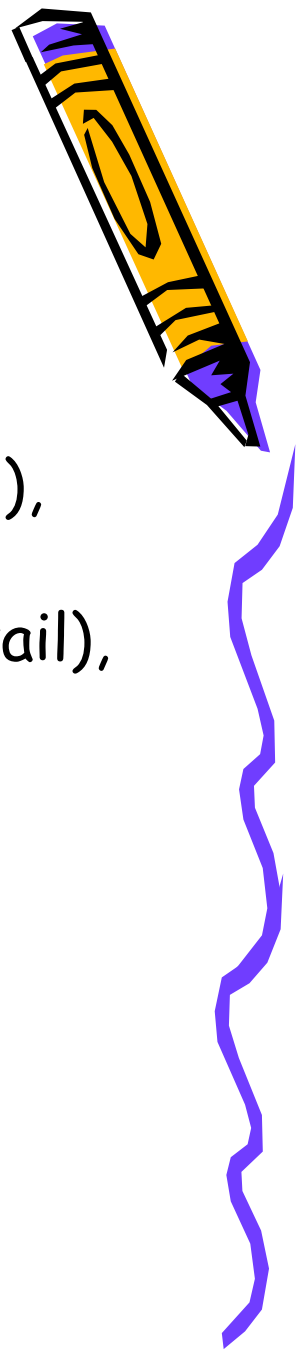


Objectifs

- Identifier les dysfonctionnements et situation à risque quelque soit la cause interne ou externe à la pharmacie,
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs
- Rechercher, en continue, des axes d'amélioration



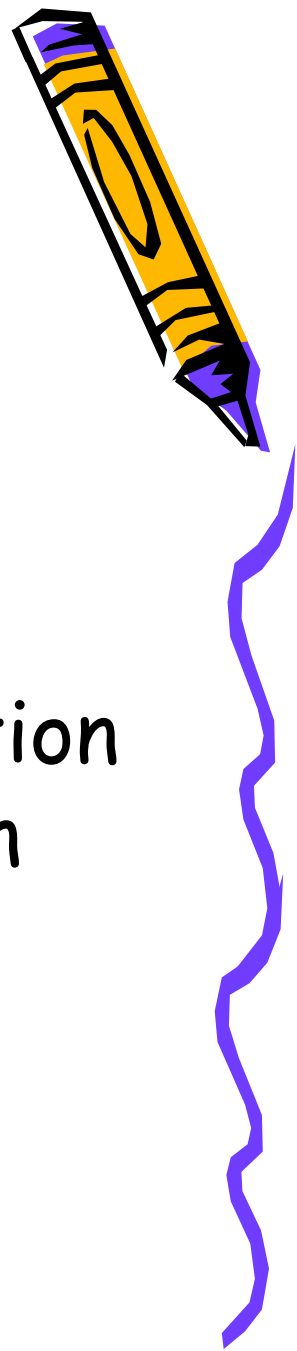
Méthodologie



- Ont été définis par le chef de service :
 - Des secteurs (*exemples*: ME (médicaments), DM (dispositifs médicaux),
 - Des sous-secteurs (*exemple*: poste de travail),
 - Les UF,
 - Les événements sentinelles prévisibles par secteur,
 - Les actions palliatives envisagées,
 - Les conséquences éventuelles.



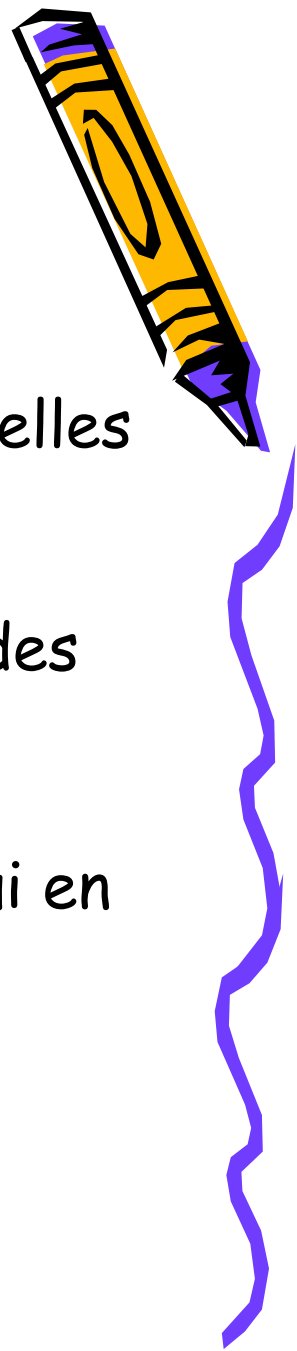
Méthodologie



- Tout ces items font l'objet d'une codification, toute situation ou action imprévue est intégrée au listing, en continu.



Méthodologie



- Une fiche de signalement d'événements sentinelles est à la disposition des pharmaciens,
- Une fiche de signalement de problèmes avec proposition de suggestion est à la disposition des préparateurs.

Ces fiches sont transmises au chef de service qui en fait la saisie codée sur *Excel*.



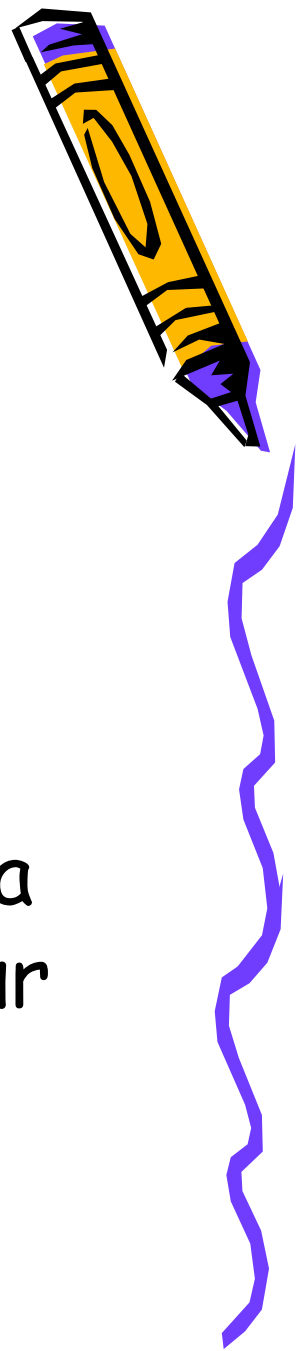
Méthodologie

En fonction de l'évènement qui lui est décrit, il établit la conséquence éventuelle prévisible, informe les partenaires concernés (chef de service médicaux, administration...), conclut le dossier par la mise en place d'une action corrective éventuelles ou l'introduction d'une réflexion sur le thème à la COMEDIMS.



Méthodologie

La saisie sur *Excel* permet l'édition pour une UF des divers dysfonctionnements notés, la synthèse peut être transmise au référent pharmacien, membre de la COMEDIMS de l'unité de soins pour définir les axes d'amélioration.



Résultats



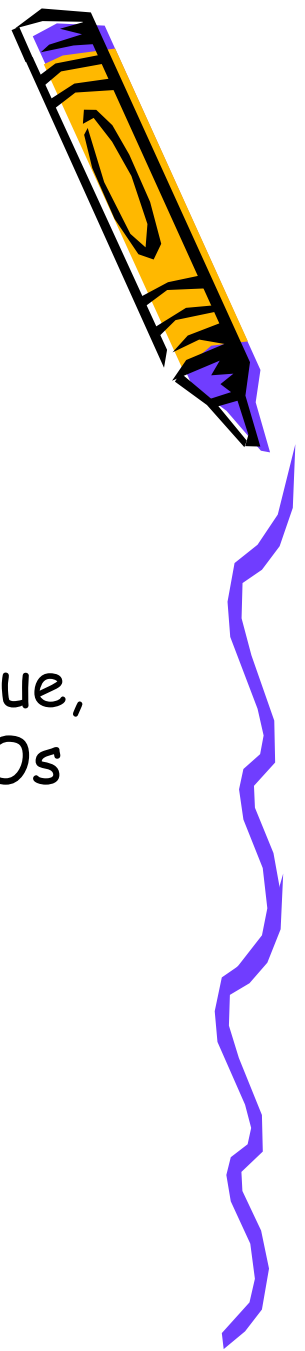
- Sur 15 jours, 480 événements sentinelles ont été tracés concernant la totalité du circuit du médicament et l'organisation de la pharmacie.



Résultats

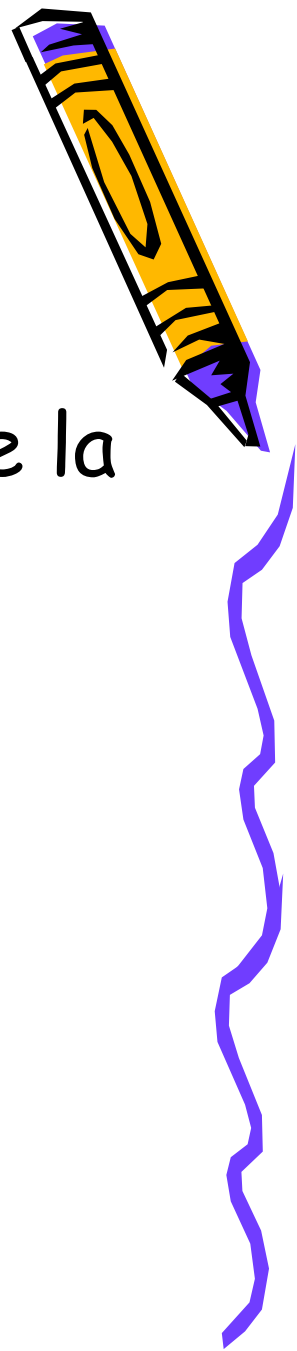
Concernant les UF, à titre d'exemple, ont été signalés :

- 45 prescriptions avec un surdosage de médicament,
- 23 prescriptions avec redondance thérapeutique,
- 29 prescriptions pour lesquelles un relais Per Os aurait dû être fait,
- 39 ont été classés avec un niveau E3 (erreur inadmissible),
- 13 ont fait l'objet d'un signalement écrit aux médecins concernés,



Résultats

- 2 vont être mis à l'ordre du jour de la prochaine COMEDIMS :
 - voie hors AMM,
 - bon usage des HBPM



Résultats

- 4 font l'objet d'une rubrique dans la revue interne Pharm-Info :
 - interaction Ca^{2+} - quinolones
 - interaction IEC - diurétiques
 - intervalle entre prise pansements gastriques et autres médicaments
 - interactions Fer et médicaments.

